



Au fil des quartiers – Romans 2016

Renouvellement des 3 agréments « centre social » Projets sociaux & commun du territoire



au **fil**
des **QUARTIERS**
Tissons un *
nouveau projet

Etes vous ici ?

La **Coopération**
entre **3** lieux

Maison de quartier des ORS



* Tisser, t'y viens ! T'y sais pas, t'y suis, t'y es !





Sommaire pour les 3 demandes de renouvellement d'agrément centres sociaux & Projet commun du territoire

PARTIE I – Au fil des quartiers – socle commun

INTRODUCTION

Préambule

Vision partagée d'une *Coopération entre 3 lieux*

CHAPITRE 1 - Le socle d'existence commun des 3 centres sociaux – <i>Ce que nous sommes</i>	3
1.1 Les valeurs	
1.2 Les principes	
1.3 L'utilité sociale des centres sociaux	
1.4 - 5 Fonctions des 3 centres sociaux sur son territoire et avec les habitants	
Fonction ACCUEIL	
Fonction ORGANISATION	
Fonction EDUCATIVE	
Fonction d'ANIMATION SOCIALE	
Fonction, d'ANIMATION des PARTENAIRES	
1.5 - 4 Postures des 3 centres sociaux sur son territoire et avec les habitants	
1.6 - Modalités d'intervention	
CHAPITRE 2 - Méthodologie commune	12
CHAPITRE 3 – Diagnostic Ville	24
PARTIE II – Candidature au renouvellement d'agrément du projet centre social (AGC) et du projet d'animation collective familles (ACF) 2017 – 2020	33
INTRODUCTION	34
La vision de la Maison concernée	
Les objectifs structurants	
CHAPITRE 1 – Evaluation du projet centre social 2013-2016	36
CHAPITRE 2 - - Diagnostic par quartier (périmètre d'intervention de la Maison)	41
CHAPITRE 3 – Projet centre social 2017 – 2020	50
CHAPITRE 4 – Richesses et moyens	56
PARTIE III – Le projet commun d'une Coopération entre 3 lieux	60
CHAPITRE 1 – Construction et orientations du projet commun	61
CHAPITRE 2 – Richesses et moyens	62

Remerciements

Annexes



Une Coopération entre 3 lieux



Maison de quartier des ORS



PARTIE I

*Le bonheur des habitants est sur chaque rive.
Encore faut-il que de chaque bord on puisse se parler.*

Préambule

***L'ISERE est bien commun défilant comme un lien territorial,
un fil pour tisser l'intégration collective et citoyenne des familles.***

Nos 3 maisons de quartiers se sont lancées dans la perspective nouvelle de mener une réflexion commune pour agir ensemble dans la complexité et l'incertitude. Cet aller-retour entre les habitants dans leur périmètre d'action a permis de réaliser qu'elles sont parties intégrantes d'un éco-système plus global qu'est le bassin de vie Romanais. Face aux enjeux liés au développement durable et munies d'une ambition plus ouverte, il paraît désormais nécessaire de prendre en compte cet éco-système dans son ensemble lorsqu'il s'agit d'aborder le rôle des maisons de quartiers.

Cette prise de conscience engendre une nouvelle grille de lecture qui se décline en trois points :

- *la volonté de mener des actions qui répondent à la fois aux enjeux des habitants du périmètre des maisons de quartiers mais également bénéfiques à l'ensemble du territoire*
- *le souci de la bonne insertion des quartiers – habitants, modes de vie, activités – dans cet éco-système. C'est pouvoir accompagner socialement le changement de comportement souhaitable des citoyens au regard de leur impact sur l'environnement*
- *la prise en compte des problématiques du territoire Romanais dans son ensemble.*

Le renouvellement des 3 projets centres sociaux et la création du projet de coopération territoriale permet aujourd'hui à chacune des associations de rayonner dans son action renforçant ainsi le collectif de la coopération entre 3 lieux.

La vision commune partagée

Viser la transformation, l'utilité et l'innovation sociale, c'est proposer une orientation politique aux effets positifs sur un territoire pour améliorer la qualité de vie des personnes durablement. Elle concerne donc des domaines très larges : social, environnement, culturel, éducation, changements sociétaux, économie... Elle est liée à la nature des actions qu'elles réalisent, mais également à leurs processus de mise en œuvre et à leurs modes de fonctionnement et dysfonctionnements.

C'est une notion à construire collectivement. Son intégration dans les politiques publiques est une démarche volontaire qui prend son sens et sa force dans la participation du plus grand nombre. Cela ne doit pas se résumer à la création d'outils. C'est bien le processus de mobilisation des acteurs et de co-construction qui est central.

L'action des 3 associations permet d'organiser le cheminement avec les salariés et les partenaires repérés de la vision proposée par les élus, et soutenue parallèlement par les personnes ayant du recul que sont les adhérents. Mettre en commun les réflexions, les questions, les réponses serviront la dignité, la démocratie et la solidarité !

C'est déployer un processus de coopération considérant le vivre ensemble comme contraint au regard d'un ensemble à vivre qui, lui, active l'accès aux droits fondamentaux humains, à la cohésion sociale, la



solidarité, la sociabilité pour comprendre les quartiers et leurs environnements.

Concilier le social, l'économie et l'écologie paraît soutenable pour cette mise en œuvre prenant en compte : l'écosystème, l'infrastructure matérielle, les risques, l'esthétique, le confort, les flux, le patrimoine bâti et naturel, les biens communs, les services et espaces publics.

Fondamentalement, on peut estimer que nos associations travaillent au bien commun dans la mesure où nous contribuons par nos actions au respect des droits fondamentaux de la personne humaine, avec une démarche de solidarité, de démocratie interne et de responsabilité par rapport au bien commun de l'humanité.

Pour que ces actions soient considérées comme d'intérêt général, il faut qu'elles soient reconnues par une puissance publique. C'est l'intérêt des 3 candidatures à l'obtention de 3 agréments centre social configurant un partenariat entre la ville, la CAF26 et chacune des associations.

CHAPITRE 1 - Le socle d'existence commun des 3 centres sociaux – *Ce que nous sommes.*

Fondamentaux : Le postulat de départ est : les personnes sont capables de se développer, et développer des actions à partir de leurs potentialités, de leurs capacités, de leurs ressources, de leurs solidarités et de leurs savoir-faire pour durer.

Nos associations accompagnent les habitantes et les habitants d'un territoire vers une transformation sociale en s'appuyant sur la mise en œuvre du concept DPA - Développement du pouvoir d'agir conjugué pour une transition active, durable, vivable et viable. « *Pour les biens communs ? comme un ?* »

Affiliées à la Fédération des Centres Sociaux de France et des MJC, à nos identités, au travail de coopération territoriale engagée par nos associations et l'agrément « centre social » délivré par la CAF de la Drôme. Nos associations se (re)trouvent sur un socle commun d'existence.

Nos 3 associations se réfèrent à la charte fédérale des centres sociaux définit comme « un foyer d'initiatives porté par les habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ». Nos 3 valeurs fondatrices guident l'action.

1.1 - Les valeurs

La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.

La démocratie : opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

1.2 – Les 3 principes : PENSER, DELIBERER, EDUQUER

Education Populaire : L'éducation permet à chacun de transformer son expérience en savoir, en expression pour se construire un pouvoir d'agir sur son environnement. C'est ouvrir sa capacité aux interrogations proposant de trouver sa place.

Transmission culturelle : La culture ne se réduit pas à sa dimension artistique mais englobe tout ce qui permet, individuellement ou collectivement, d'appréhender le monde et les rapports sociaux pour se construire et agir. L'accès à la culture contribue à la formation du citoyen et constitue un garant pour la démocratie.

Développement durable : D'autres manières de penser le développement existent, des manières plus soutenables et respectueuses à la fois des humains et de la planète, plus créatives plus coopératives que compétitives. Ces nouvelles approches ouvrent un espace pour repenser simultanément la manière de gérer des ressources, marchandes ou non, et de s'organiser, d'inventer de nouvelles règles pour faire face aux besoins de la société secouée de crises aux conséquences multiples, sanitaires, économiques et sociales

1.3 - L'utilité sociale des centres sociaux :

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite [...] de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité), à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (dont font partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)».

Pour les porteurs d'activités d'utilité sociale, l'enjeu est la reconnaissance de la plus-value sociale de leurs projets et donc la justification d'un traitement fiscal différent. L'administration fiscale a précisé que l'attribution du caractère « utilité sociale » est subordonnée à une gestion désintéressée de l'activité associative.

Le caractère désintéressé de la gestion est garanti à condition que les dirigeants exercent leur fonction à titre bénévole et ne procèdent à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices, sous quelque forme que ce soit. Concernant les modalités de production des services rendus par l'association, l'utilité sociale est avérée si :

- l'activité satisfait un besoin non pris en compte par le marché ou de manière insuffisante
- l'activité est réalisée principalement au profit de personnes justifiant l'octroi d'avantages particuliers au vu de leur situation économique et sociale ;
- le prix des produits est nettement inférieur aux coûts du marché, ou modulé selon les bénéficiaires ;
- la publicité n'est pas utilisée comme un outil promotion de l'activité, mis à part les campagnes d'appel à la générosité et la diffusion d'informations aux bénéficiaires des prestations de l'association.

À cette règle dite des « quatre P » (Produits, Publics, Prix, Publicité), s'ajoute un élément supplémentaire d'appréciation : « Les excédents réalisés, voire temporairement accumulés, doivent être destinés à faire face à des besoins ultérieurs ou à des projets entrant dans le champ de son objet non lucratif ».

Une démarche territorialisée pour un débat ouvert du local au mondial.

Fidèles aux principes d'Education Populaire, les maisons de quartiers décident de placer la culture et le Développement Durable (DD) au cœur de leur action socio-culturelle.

C'est accompagner socialement le changement de comportement souhaitable des citoyens au regard de l'impact de leur comportement sur l'environnement.

Ainsi leur engagement favorisera leur action sociale auprès des habitants et de leurs familles appartenant aux territoires sur lesquelles elles sont implantées.

La question de la place de la culture et celle du développement durable dans une perspective fait l'objet d'une réflexion de plus en plus nourrie du plan mondial au plan local et vice versa.

L'avènement de la notion d'agenda 21 pour la culture à l'intention des pouvoirs locaux depuis 2004, l'affirmation de la culture comme « quatrième pilier du développement durable », la prise en compte de cette problématique dans la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, les avancées dont témoignent démarches d'acteurs et politiques locales dans le monde pour affirmer d'une part l'importance des questions culturelles dans la société d'aujourd'hui et pour souligner la pertinence de la culture comme dimension transversale des politiques publiques de l'autre, sont autant de signes d'évolution de ce débat.

Une ambition : impulser une dynamique collective et coopérative grâce à la transversalité des approches. Aujourd'hui, il paraît nécessaire de former les travailleurs sociaux en même temps que les habitants à la notion de résilience, de courage et d'adaptation au contexte, enjeux et impact des activités humaines actuels sur l'environnement.

Faire référence à l'aptitude d'un système (la Terre), de l'échelle des individus qui la peuple (Humanité / Biosphère) à celles d'économies entières, à maintenir son intégrité et à continuer de fonctionner sous l'impact de changements et de chocs provenant de l'extérieur.

L'ambition de concilier la Culture et le DD est de créer une mobilisation et une agitation d'idées, d'impulser une dynamique collective et coopérative au niveau territorial pour mettre en œuvre.

La proximité nourrit la collectivité.

Il y a une excitation certaine de vivre à cette époque de profonds défis. Les changements climatiques et le pic pétrolier vont avoir des conséquences catastrophiques sur l'Humanité.

Un avenir plus extraordinaire nous attend si nous cheminons ensemble vers un futur qui permet à la parole locale d'être plus frugale en énergie, où nous devenons des producteurs/consommateurs au lieu d'être de simples consommateurs, où la nourriture, l'énergie et les biens essentiels sont produits sur place avec une économie locale vigoureuse vivant selon nos moyens réels, n'épuisant pas les ressources.

La coopération s'installe pour mettre en marche une justice sociale qui contribue à la protection des ressources en reconsidérant la richesse autrement.

Vous agissez ensuite comme catalyseur et/ou fertilisant auprès des gens de votre entourage afin qu'ils se posent des questions essentielles sur notre survie collective.

Nos maisons sont plus vastes et nos familles plus petites; nous disposons de toutes les commodités mais de moins de temps.

Nous avons plus de diplômes mais moins de bon sens; plus de connaissances mais moins de jugement ; plus d'experts mais de plus en plus de problèmes ; plus de médicaments mais moins de santé.

Nous sommes allés sur la lune et nous en sommes revenus, mais nous avons du mal à traverser la rue pour rencontrer notre nouveau voisin.

Nous multiplions les appareils de communication mais nous avons de moins en moins de communication et d'informations réelles.

Nous avons beaucoup en quantité et peu en qualité.

Nous mangeons vite mais digérons lentement; les hommes sont grands mais sans profondeur ; les profits sont élevés mais les relations sont creuses.

C'est une époque où il y a beaucoup en vitrine, mais rien à l'intérieur.

Ce n'est pas une époque de changement que nous vivons mais bien un changement d'époque.

1.4 - 5 Fonctions des 3 centres sociaux sur son territoire et avec les habitants¹

Sur le territoire romanais, nos maisons de quartiers - centres sociaux ont plusieurs fonctions essentielles.

Elles les déploient en fonction de son projet social, du public accueilli, des spécificités du quartier.

FONCTION ACCUEIL

Fonction accueil - . L'accueil est un pivot de nos maisons de quartiers puisqu'en effet, nous prenons le temps d'échanger, d'informer, d'orienter tous les habitants qui franchissent la porte. Nous animons l'espace accueil : affiches du centre social et des partenaires, expositions, ateliers, rencontres... Accueillir le public n'est pas une simple convention. L'accueil est, pour nous, une qualité sociale avant d'être une qualité individuelle. Cette pratique à la fois ordinaire et complexe est une interaction essentielle entre la maison de quartier et les habitants qu'elle reçoit.

C'est par exemple :

- le hall d'accueil expose 6 thématiques par an à la Maison citoyenne,
- l'accueil des nouveaux résidents du quartier à la Maison de quartier des Ors,
- la Maison de quartier St Nicolas accueille quotidiennement avec le cafélibre et les petits déjeuners du jeudi matin

Fonction information – C'est à la fois s'assurer de la bonne diffusion de l'information du centre social et de la mobilisation des habitants. Nos associations informent à la fois sur ses actions mais également de celles de leurs partenaires.

1 Basé sur l'outil URACS « *Quelles fonctions ? Quelles postures sur son territoire et avec les habitants* » – mai 2015



- C'est par exemple :
- informer de la fête du jeu de la ludothèque à la Maison citoyenne,
 - informer du projet « Boussole » d'Aequitaz pour les chômeurs à la Maison de quartier des Ors,
 - informer sur les bons plans culture à la Maison de quartier St Nicolas.

Fonction veille sociale - l'accueil nous amène à écouter, recueillir les besoins des habitants, les transmettre. Notre ancrage dans les quartiers nous permet de connaître et vivre le quartier où nous sommes implantés.

Les maisons de quartiers identifiées comme des lieux d'accueil où les habitants peuvent exprimer leurs problèmes quotidiens, leurs idées, leurs envies dans la bienveillance. L'écoute active mise en place est particulièrement importante pour les personnes isolées, en détresse sociale ou stigmatisées. Cette écoute se fait à la fois dans les locaux mais aussi sur les actions où les maisons vont à la rencontre des habitants, près de chez eux.

Cela conduit également à la fonction de veille sociale de la maison de quartier. L'écoute permet de construire un projet social et des actions adaptées à la réalité du terrain, d'identifier les questions sociales qui se posent sur le territoire, mobiliser les personnes concernées.

- C'est par exemple :
- des actions comme « la place des pères » à la Maison citoyenne,
 - l'action « chez Rosalie » à la Maison de quartier des Ors,
 - l'accueil individuel auprès d'une CESF à la Maison de quartier St Nicolas.

FONCTION ORGANISATION

Fonction d'organisation d'activités et de services – la maison de quartier organise et fait vivre des activités et services utiles pour les habitants – bien souvent construits à partir d'une expression d'habitants (enquêtes, diagnostics, un besoin exprimé, une envie énoncée... par plusieurs).

- C'est par exemple :
- des activités sportives à la Maison citoyenne,
 - l'accueil de loisirs à la Maison de quartier des Ors,
 - Les repas de tralala et les Tic-Tac à la Maison de quartier St Nicolas.

Fonction de gestion de bâtiment – nos associations gèrent les équipements qui leur sont mis à disposition par la Ville. Par conséquent, elle gère les salles et les prêts de salles aux associations conventionnées et aux institutions (école, Pôle emploi,...).

- C'est par exemple :
- la gestion de la salle commune du pôle associatif à la Maison citoyenne,
 - répondre aux besoins des associations ex-MNE à la Maison de quartier des Ors,
 - 38 associations utilisent les locaux avec un service de prêt de matériels à la Maison de quartier St Nicolas.

FONCTION EDUCATIVE

Fonction d'éducation citoyenne – le centre social informe, forme les habitants (et les habitants s'informent et se forment entre eux) sur des questions qui les intéressent mieux vivre sa citoyenneté.

- C'est par exemple :
- un atelier « 13 – 18, questions de justice » animé avec l'accompagnement à la scolarité des collégiens à la Maison citoyenne,
 - les sorties de la Rosalie citoyenne à la Maison de quartier des Ors,
 - les ateliers éphémères à la Maison de quartier St Nicolas.

FONCTION ANIMATION SOCIALE

Fonction d'accompagnement des habitants – le centre social accompagne les actions des habitants à partir de leurs attentes, de leurs colères, de leurs envies, des leurs intérêts dans un esprit d'intérêt collectif – notre rôle est d'apporter des méthodes, des moyens pour que les habitants puissent développer leur action, leur pouvoir d'agir. C'est l'accompagnement de ce processus que nous engageons avec les habitants.

- C'est par exemple :
- le collectif du jardin partagé « Chopin » à la Maison citoyenne,
 - le collectif « faut que ça change » à la Maison de quartier des Ors,



- les collectifs d'habitants comme culture, jardin, autisme,... à la Maison de quartier St Nicolas.

Fonction d'animation de la vie locale – nos associations sont des acteurs de l'animation de la vie sociale. Elles agissent tout au long de l'année en proximité des habitants. Elles mènent avec les habitants des cycles d'animation.

C'est par exemple :

- les pieds d'immeubles à la Maison citoyenne,
- les spectacles chez l'habitant à la Maison de quartier des Ors,
- la mascarade d'hiver aux soirées du Lavoir l'été à la Maison de quartier St Nicolas.

Fonction d'animation parentale – la prestation d'animation collective familles délivrée par la CAF introduit à l'intérieur du projet centre social des actions en direction des familles. Nos associations mettent en œuvre des actions en lien avec la diversité de réalités familiales (familles mono-parentales, en couple, recomposée, ...). Les situations vécues sont aujourd'hui complexes et nous obligent à travailler sur des champs très variés.

- « Vacances en beauté » à la Maison citoyenne,
- « I love gouter » à la Maison de quartier des Ors,
- VACAF : l'accompagnement au 1^{er} départ en vacances à la Maison de quartier St Nicolas.

FONCTION ANIMATION PARTENARIALE

Fonction d'animation de la relation élus-citoyens – la maison de quartier favorise, voire anime, le dialogue entre des habitants et des décideurs afin de garantir la capacité des habitants de participer à l'élaboration des politiques publiques locales (posture d'espace intermédiaire pédagogique) – où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser un dialogue.

C'est par exemple :

- la rencontre entre le collectif du jardin partagé CHOPIN (pilote par la Maison citoyenne) et l'élu de la Politique de la Ville à la Maison citoyenne,
- Les lignes de bus scolaires à la Maison de quartier des Ors,
- Evènement Ville, concertations pour les espaces publics, PTCE pôle sud à la Maison de quartier St Nicolas.

Fonction d'animation du réseau des acteurs – le centre social réunit et anime le réseau des acteurs locaux autour d'une question territoriale (la jeunesse, la veille ...) - où notre rôle est d'apporter des méthodes qui vont favoriser le partenariat, l'émergence de l'intérêt commun. C'est par exemple, lorsque les maisons de quartier animaient le pré-forum des associations.

C'est par exemple :

- le conseil de Maison à la Maison citoyenne auprès des associations hébergées et/ou utilisatrices des locaux,
- la co-organisation sur la journée de lutte contre la misère à la Maison de quartier des Ors,
- les rencontres inter-associatives annuelles ou l'école du vélo à la Maison de quartier St Nicolas.

En plus de ces 5 fonctions « socles », le centre social est également un acteur à part entière qui peut prendre position, qui peut engager des partenariats ou être un contre-pouvoir productif sur son territoire.

1.5 - 4 Postures des 3 centres sociaux sur son territoire et avec les habitants

Un centre social se trouve habituellement dans 4 postures différentes :

L'organisateur : en lien avec le diagnostic réalisé lors du renouvellement du projet social, ou à l'occasion de l'émergence d'un besoin exprimé par des habitants, le centre social peut être ORGANISATEUR d'une activité, d'un service sur le territoire. Les habitants peuvent contribuer à l'élaboration de cette activité ou de ce service mais c'est le centre social qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi. Dans les phases d'évaluation, les habitants peuvent également être partie prenante.

C'est par exemple :

- des cours d'initiation Hip-Hop pour les 11 – 14 ans à la Maison citoyenne,
- l'accompagnement à la scolarité à la Maison de quartier des Ors,
- le prêt de vélo en VAE à la Maison de quartier St Nicolas.

L'animateur : le centre social anime une activité – toujours à partir de l'expression d'habitants mais cette fois-ci, il le fait AVEC les habitants concernés. Certaines tâches sont gérées par plusieurs personnes d'un groupe.

C'est par exemple :

- les ateliers « couture » et vestibulle à la Maison citoyenne,
- la fête de quartier à la Maison de quartier des Ors,
- les ateliers « cuisine » et éphémères et l'école du Vélo à la Maison de quartier St Nicolas.

Le médiateur : le centre social favorise, voire anime, le lien entre des habitants et des décideurs ou entre des partenaires dans l'objectif de réaliser un projet commun sur le territoire. Il favorise le lien, le débat, permet la rencontre, propose éventuellement des médiations en cas de conflit ... Le centre social = espace intermédiaire pédagogique : il permet la rencontre, il permet que les uns et les autres grandissent dans la rencontre.

C'est par exemple :

- la rencontre inter-partenaire « agir à la Monnaie » à la Maison citoyenne,
- la convention ville / jardin partagé à la Maison de quartier des Ors,
- « la voix au chapitre » concertation sur l'espace public du lavoir à la Maison de quartier St Nicolas.

Le passeur : le centre social accompagne un collectif d'habitants qui a un projet / qui souhaite agir face à une « situation problème » vécue. Il est « ressource » pour le groupe – il facilite la réalisation du projet ou de l'action. Le centre social n'est pas « concerné » par le projet ou l'action.

C'est par exemple :

- la fête des voisins à la cité Nadi à la Maison citoyenne,
- la mise en place de bancs au parc du jardin partagé des ors à la Maison de quartier des Ors,
- le collectif « trésors cachés » sur l'autisme à la Maison de quartier St Nicolas.

Les postures peuvent varier dans les différentes fonctions. A titre d'exemple, une activité de loisirs peut être totalement prise en charge par le centre social sans pratiquement aucune interaction avec les habitants (le centre social est alors « organisateur ») ou être animée avec des habitants qui mobilisent pour la participation à l'activité, qui animent l'atelier ... (le centre social est alors « animateur ») ou encore être totalement prise en charge par le groupe d'habitants, le centre social étant « ressource », accompagnant le groupe (le centre social est alors « passeur »).

1.6 - Modalités d'intervention

Il s'agit ici de décrire comment nous mettons en place les fonctions du centre social dans le bassin de vie et dans sa globalité.

Accueillir

Les 3 centres sociaux mènent l'ensemble de leurs actions dans un esprit de convivialité et de solidarité. La convivialité est un maillon indispensable qui devient un outil pour favoriser l'accueil, le plaisir de vivre ensemble, de chercher des équilibres nécessaires à établir une bonne communication, un échange sincère dans une réunion,... La convivialité correspond au processus par lequel on développe et assume son rôle d'habitant, ceci s'associant souvent au partage alimentaire (jus, café, thé...), faisant vivre ainsi le lien social.

Ecouter

Avoir une écoute des habitants et du territoire permet d'être dans la veille sociale permanente. Pour cela, les centres sociaux mettent en place des stratégies d'écoute et des outils pour collecter, reporter et analyser ce qu'ils entendent ou ce que l'on vient leur dire.

L'écoute active, c'est une technique de communication qui consiste à porter une attention à l'autre dans la bienveillance. Cela suppose :

- d'exclure ses propres idées préconçues et toutes tentatives d'interprétation,
- d'adopter une attitude physique de disponibilité,
- laisser autrui s'exprimer sans l'interrompre,
- le questionner (questions ouvertes),
- l'inciter à préciser le cours de sa pensée, lorsqu'elle est imprécise ou trop générale,
- lui donner de nombreux signes visuels et verbaux d'intérêt,
- reformuler ses propos avec ses propres termes, puis avec les nôtres, témoigner de l'empathie,
- confirmer sa bonne compréhension
- rester neutre et bienveillant.

2 types déclinés dans l'écoute active :

L'écoute large. Il s'agit d'aller écouter les habitants sur des temps dédiés ou non - là où ils vivent, là où ils se retrouvent – pour tenter d'identifier les problèmes qu'ils évoquent, les situations problèmes, les «épines dans le pied» qui les empêchent de vivre bien.

L'écoute orientée. Lorsque la maison de quartier (en CA, en équipe) a identifié une « situation problème » potentielle, il s'agit d'aller la vérifier, de voir si elle concerne d'autres personnes et surtout de voir si un groupe est prêt à se mobiliser pour tenter d'agir sur celle-ci.

Faire avec et créer du lien

En tant que centre social, il est important pour nous d'agir *avec* les habitants et non *pour* eux. Nous nous adressons aux personnes concernées par la problématique définie avec eux (besoins et attentes) et aux habitants qui se sentent impliqués – souvent ces personnes agissent de manière solidaire et pour l'intérêt collectif. La problématique définie avec les habitants ainsi que les modalités d'actions qui y répondent s'élaborent selon les principes et les valeurs de nos associations. C'est dans cette perspective de participation et d'accompagnement que fonctionnent les maisons de quartiers. L'action collective est génératrice de lien social.

L'animation sociale, des gestes professionnels précis

L'animation sociale a pour objet partagé de transformer les rapports à soi (transformation personnelle,

épanouissement) et les rapports sociaux (transformation sociale, émancipation) à travers des formes d'actions collectives (activités, projets, instances) interprétées dans le cadre d'un projet social (qui définit les transformations à engager en priorité) puis transférées dans l'environnement (valeur sociale).

Animer un groupe de personnes d'horizons différents, animer une réunion de partenaires et d'habitants, accompagner les habitants dans un processus, animer dans l'espace public... nécessitent des savoir-faire, mais aussi des savoir-être spécifiques et les gestes professionnels sont précis surtout lorsque nos réunions visent à favoriser l'émancipation et la transformation sociale.

Pour cela, les équipes salariées sont formées et elles peuvent comme les administrateurs ou les bénévoles se former aux différentes techniques d'animation (d'activité, de projet ou d'instance) grâce au lien que nous avons avec la Fédération des centres sociaux de la Drôme.

Aller vers... et faire venir

Les maisons de quartiers sont des structures de proximité, au plus près des habitants. Il s'agit pour elles non seulement de proposer des actions, des animations dans ses locaux, accompagner les initiatives des habitants mais aussi d'aller à la rencontre des habitants au sein même des quartiers, plus près de chez eux. Cette démarche d'*aller vers* est au cœur de notre démarche et apparaît très importante pour toucher des personnes isolées ou qui ne viendraient pas spontanément dans les maisons de quartiers.

Les maisons de quartiers ont également cette posture d'« aller vers », lorsqu'il permet à d'autres organismes de s'approcher des habitants (mise à disposition de locaux). Ex : Le fait d'accueillir le PRE du centre ancien à la maison de quartier St Nicolas.

Coopérer

Coopérer est une façon particulière de travailler ensemble. Nos maisons visent la coopération avec les autres acteurs. Coopérer signifie le fait d'agir ensemble en vue d'un objectif commun. Ce qui implique qu'un but commun soit partagé entre les acteurs et des conditions à respecter.

- La 1^{ère} condition est l'existence d'une forme d'intention partagée. Les acteurs qui coopèrent doivent être mutuellement conscients de l'objectif commun poursuivi et chercher à ajuster leur comportement l'un à l'autre.
- La 2^{ème} condition veut que la coopération repose sur ce qu'on appelle des « motivations mixtes », c'est-à-dire que les gens doivent avoir une raison de coopérer, mais aussi une raison de ne pas le faire. Cela doit être acceptable par tous.
- La 3^{ème} condition, c'est la mise en place d'un langage commun, le « liant » de la coopération. Un objectif doit être commun, des intérêts peuvent être divergents, et il est important qu'il y ait une entente sur la définition des termes utilisés pour parler de cet objectif commun ou de ses intérêts divergents. Le but n'étant pas la convergence d'intérêts, mais une invitation à la compréhension de la réalité de l'autre, débouchant alors sur une décision.

A titre d'exemple, la *coopération entre 3 lieux* mise en place par nos 3 associations est dynamique et organisationnelle. La contribution est participative, elle s'appuie sur des règles collectives et des procédures : convention de solidarité, prise de décisions collectives et respect, accomplissement de tâches définies, ... Son nom porte sa façon de construire ensemble.

L'ensemble des actions s'inscrivent dans ces valeurs, ces principes, ces fonctions et modalités d'intervention contribuant à la cohésion sociale des quartiers et de la Ville. Nous proposons une adhésion permettant d'adhérer au projet d'une association et celui de l'ensemble de la *Coopération*.



Maison de quartier des ORS



PARTIE I

CHAPITRE 2 : Méthodologie commune

« *Au Fil des quartiers* », ce sont 3 quartiers de la ville qui coopèrent.

« *Quand on comprend chaque partie d'un ensemble, on finit par comprendre le tout* »

Le renouvellement des demandes d'agrément « centre social » consiste à associer les habitants à toutes les étapes de la démarche.

- c'est réaliser un diagnostic partagé avec des données froides (statistiques) et des données chaudes, (recueil des besoins, usages et ressources provenant des habitants) des 3 quartiers et de la Ville pour les analyser,
- c'est permettre de mieux adapter nos actions à venir selon les évolutions des besoins, du contexte, des envies, des réalités des habitants...
- c'est prioriser avec les habitants, les partenaires, la collectivité, les plans d'actions des 3 associations pour les années futures, 2017-2020.

L'originalité de ces 3 renouvellements d'agrément entre 3 centres sociaux d'une ville impulsée par la *Coopération entre 3 lieux* réside dans le déploiement de :

- ✓ une méthodologie d'intervention et d'animation commune
- ✓ un échéancier de travail partagé
- ✓ une communication cohérente

C'est le *fil des quartiers* : un fil rouge que nous avons déroulé tout au long de l'année où nous avons tissé des liens, des idées, créé du maillage. Son lancement a eu lieu le 16 décembre 2015.



ETAPE 1 : Comité de pilotage

Une instance a été créée pour conduire le projet *au fil des quartiers* : un comité de pilotage de 25 personnes. Il est composé de 6 habitants, 6 administrateurs, la Fédération des centres sociaux de la Drôme, les membres de la *Coopération* et 6 salariés (2 directions, 1 référent par Maison et 1 coordinatrice).

Le COPIL s'est réuni 8 fois de janvier à novembre 2016 pour donner l'orientation de ce travail commun.

- ✓ consulter et questionner les Romanaises et Romains au cœur de leurs préoccupations sur des thématiques communes
- ✓ travailler en synergie dans le cadre d'une *Coopération*
- ✓ être visible sur l'espace public avec un mobilier réalisé et identifiable pour cette fonction ;

Ensuite, 2 groupes de travail opérationnels ont émergé :





Un groupe de 5 professionnels en charge de l'organisation de l'animation sociale : 3 animateurs développement social local référent par maison, 1 direction et 1 coordination. Ce groupe s'est réuni régulièrement pour la mise en œuvre de ce projet.

Un groupe de 6 professionnels en charge de la visibilité du projet qui a conçu le volet communication du projet : 1 direction, 2 communicants, 2 animateurs concepteurs et 1 coordination.



ETAPE 2 : Diagnostics partagés - les tables de quartier concilient les statistiques et les expertises

2.1 - Statistiques et expertise d'usage



Le 13 février 2016 a regroupé les membres des 3 CA, les 3 équipes salariées, des habitants et des représentants d'associations pour :

- ✓ présenter aux habitants un diagnostic du territoire à partir de données statistiques provenant de la CAF, du contrat de ville, de l'Insee, de l'étude des besoins sociaux CCAS,...
- ✓ établir les besoins identifiés des quartiers et de la Ville en fonction des problématiques observées et des publics qui la fréquentent

quotidiennement. Ces besoins ont ensuite été regroupés par « thématique ».

Cette rencontre a réuni 38 personnes de statut différent ayant une bonne connaissance du quartier : expertise d'usage.

Il a été décidé de :

- ne pas faire une entrée par « public » (enfance, jeunesse, famille,...) mais par une **approche transversale relevant des usages ;**
- **reconnaître l'identité et la spécificité des maisons de quartier ;**
 - pouvoir aborder des questions dans chaque maison de manière plus approfondie avec leurs usagers ;
 - pouvoir opérer sur les 3 quartiers, pilotés par une coordination à l'échelle de la Ville
 - pouvoir opérer avec seulement 2 ou 3 maisons :
 - sur des lieux en frontière des quartiers,
 - sur des temps ouverts à l'ensemble des Romains.

Ce travail a permis d'établir la feuille de route des tables de quartier individuelles et collectives de mars à début juillet. (cf. annexe – programme des tables de quartier)

2.2 - Tables de quartier pour recueillir l'expertise citoyenne

Pourquoi des rencontres dans l'espace public ?

Un espace public vit déjà de ses occupants, permanents ou éphémères : des habitants aux commerçants, des usagers aux agents des services publics. De multiples manifestations prennent place dans cet espace – régulièrement ou ponctuellement – partie intégrante, reconnue et admise de la vie locale : marchés, entrées et sorties d'école, rassemblements,...

Quelle relation entre celle-ci et nos interventions éphémères ?

L'usage exceptionnel de l'espace permet la transformation des liens, création de sens, des sens. C'est gagner un bout de liberté. Qu'elle s'impose par la surprise, ou qu'elle convoque puis accueille le public; qu'elle investisse un lieu ou opte pour l'itinérance... la proposition dans l'espace public constitue pour ses habitants et leur quotidien, un événement porteur de relations et d'interactions nouvelles, en une démarche qui, de fait, transforme les liens entre les occupants et l'espace public, voire entre les occupants eux-mêmes. C'est proposer de vivre un temps collectif, dans un bien commun.

C'est pourquoi nos associations ont fait le choix de mettre en place des tables de quartier. Les tables de quartier sont des rencontres sous forme de forum ouvert dans l'espace public.

L'animation sociale : partir de l'expertise citoyenne

Sur le temps d'animation, les tables de quartier avaient pour objectif d'obtenir à travers les expériences et le vécu des habitants du territoire :

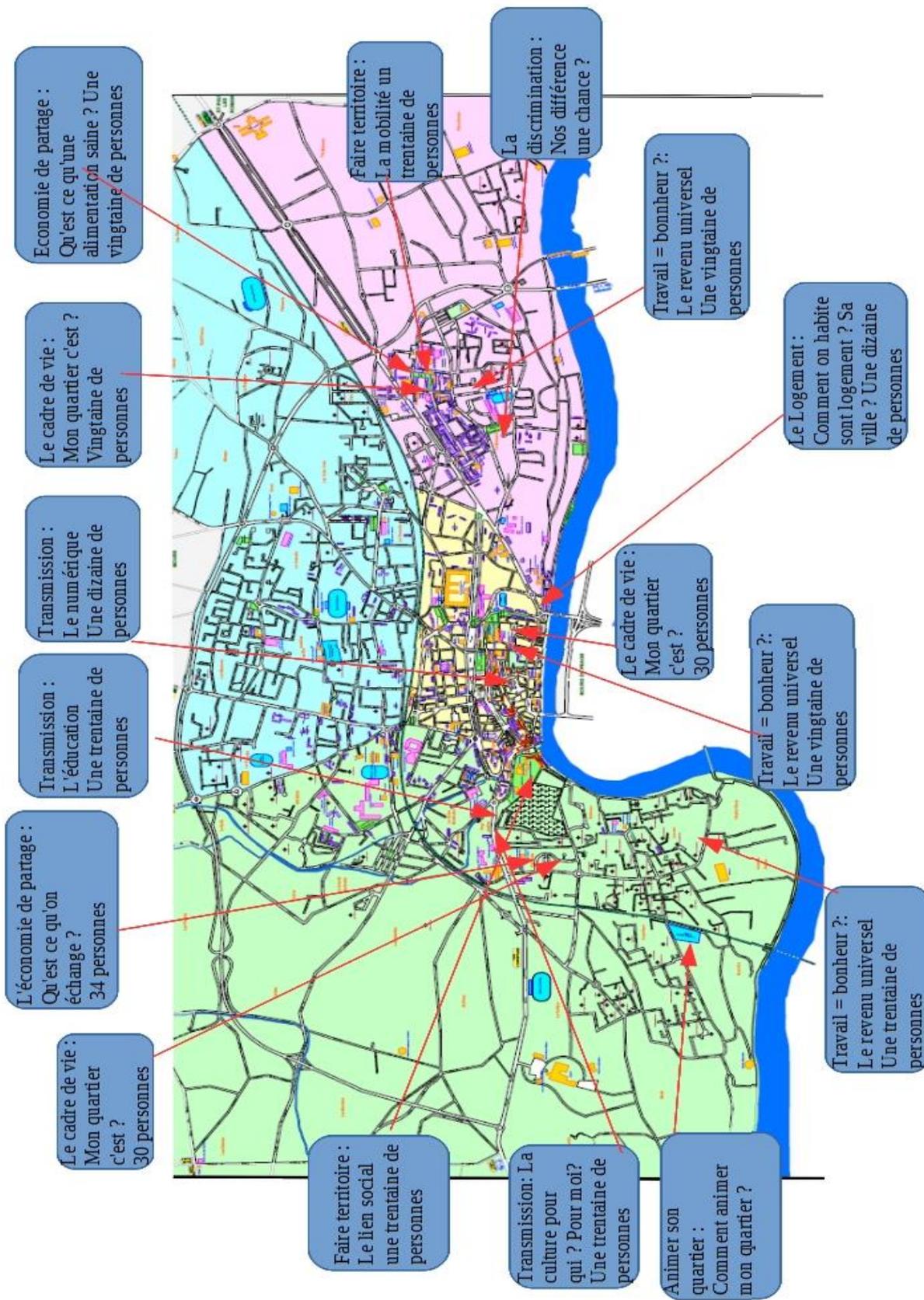
- leurs analyses du quotidien (causes, conséquences),
- leurs attentes et les envies qu'elles génèrent.

En effet, nos associations sont convaincues que les habitants qui vivent des situations difficiles sont capables d'établir une analyse à partir de leur propre histoire : expliquer pourquoi la situation est ainsi (constat) et qu'est-ce que la situation produit. Il y a donc en amont un travail de préparation de questions qui seront posées.

La table de quartier permet aussi d'être dans une démarche collective. La dimension collective crée de l'intelligence ! Nous avons suscité collectivement des pistes de solutions possibles.

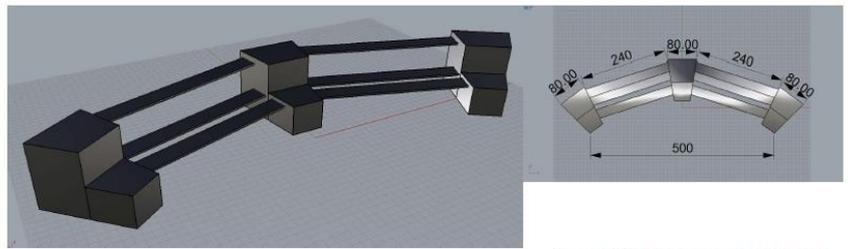
Nous avons proposé aux Romains de mars à juillet 16 tables de quartier avec 10 thèmes abordés. La participation a été fluctuante. La durée de l'échange était de 1h30-2h par rencontre. Ce sont au total plus de 400 personnes (adhérents, usagers ou non) qui ont participé.

Géographie des 16 tables de quartier dans la Ville

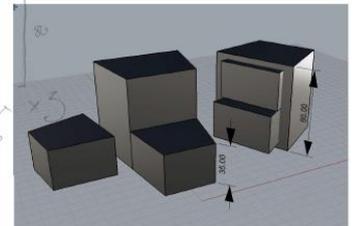
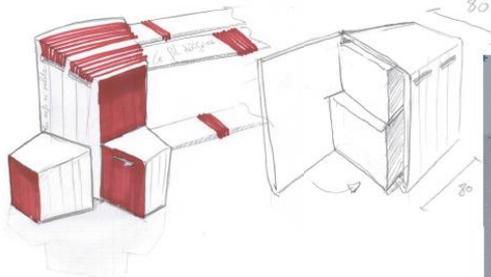


Création d'un espace de forum

L'idée était d'avoir un mobilier identifiable, rapide à poser, dans n'importe quel lieu, modulable, réutilisable... C'est ainsi que nous avons créé l'espace AGORA.



la réflexion avance



10 thématiques abordées :

- 1- « **Cadre de vie** » - 3 tables de quartier ont eu lieu dans chaque quartier.
 - ✓ Aux Ors, en extérieur dans le parc des écureuils avec 34 personnes et de nombreux enfants.
 - ✓ A la Monnaie, au sein de la maison de quartier (en raison des intempéries) avec 40 personnes environ.
 - ✓ A Saint Nicolas, durant le petit déjeuner de la maison de quartier, une vingtaine de personnes étaient présentes.

L'éducation populaire a un véritable rôle à jouer pour questionner les valeurs de notre société et contribuer à ce qu'elle soit plus respectueuse et plus responsable du cadre de vie des habitants. C'est un aspect incontournable de la vie des Romains.



Questions posées aux Romains lors des rencontres :

- Comment voyez-vous votre quartier ? Qu'est-ce qui se passe sur mon quartier ?
- Quels sont les endroits que vous évitez ? Ceux que vous appréciez ? Pourquoi ? A cause de quoi ?
- Qu'est-ce que ça génère ? Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? Pourquoi ?
- Qu'envisagez-vous pour changer les choses ? Quels espaces souhaitez-vous créer ? Ou modifier ?
- Comment rendre votre quartier plus agréable ?

2- **Economie de partage** - 2 tables de quartier

La première table a été conduite par les 3 maisons de quartiers, une trentaine de personnes présentes à cette rencontre, à la Maison de quartier des Ors.

L'économie de partage, appelée aussi économie sociale et solidaire, est un terme fréquemment utilisé dans nos maisons. On constate plusieurs positionnements de compréhension. Parfois c'est un choix, un mode de vie : transformer le système économique, préserver la planète, agir pour une économie soutenable, ou encore valoriser les ressources locales, s'entraider, ... Mais c'est aussi avoir des bons plans pour consommer moins, faire du troc, de l'échange, du prêt, ... Et dépenser moins.

Devant cette diversité d'attentes, nous avons voulu connaître la réelle signification que les Romains

donnaient à l'économie de partage, et comprendre davantage leurs besoins, leurs pratiques, leurs comportements.

Questions posées aux Romains lors des rencontres sur l'économie de partage :

- *Qu'est-ce qu'on partage ?*
- *Que faut-il pour favoriser le partage ?*
- *Qu'est-ce qu'on échange ? Faut-il de la réciprocité ?*
- *Pourquoi parfois ça ne fonctionne pas ?*

Dans l'économie de partage, **l'alimentation** a été définie comme une thématique à part entière. La table de quartier sur l'alimentation a été menée par les 3 maisons. 25 personnes ont discuté avec nous, à la maison citoyenne (intempéries), lors du marché de la Monnaie.

Devant l'augmentation des problèmes de santé liés à la « mal bouffe », l'augmentation des scandales alimentaires, le gaspillage alimentaire, le pouvoir d'achat, la méconnaissance des produits, l'équilibre alimentaire,... Souvent, l'alimentation est une variable d'ajustement dans le budget. Comment manger bien ou sain aujourd'hui ? Où acheter, quoi acheter, comment acheter ? Quelles attentes et démarches des Romains autour de la nourriture ? Nous avons souhaité connaître leurs comportements et actes d'achats de manière générale.



Questions posées aux Romains lors des rencontres :

- *Qu'est-ce qu'une alimentation saine ?*
- *Qu'est-ce qu'un bon produit ? Lisez-vous les étiquettes ?*
- *Faites-vous la cuisine ? Qu'est-ce que bien manger pour vous ?*
- *Comment et où faites-vous vos courses ? Combien de fois par semaine ?*
- *Et le BIO qu'en pensez-vous ? Que peut-on faire pour bien manger ?*
- *Avez-vous des liens avec les producteurs ? Mangez-vous de la viande tous les jours ?*
- *Quelle part de votre budget consacrez-vous à l'alimentation ?*

3- « Travail = Bonheur ? » déclinée en 3 tables de quartier, regroupant entre 15 et 20 habitants chacune

La question du travail est au cœur de notre société. Nous passons aujourd'hui une bonne partie de notre vie à travailler pour subvenir à nos besoins. Le travail occupe de ce fait une place importante dans notre quotidien. Mais la conjoncture économique durcit la relation des français à l'emploi...

- L'utilité sociale passe-t-elle nécessairement par l'emploi ? Les personnes qui n'ont pas d'emploi telles que les retraités, les bénévoles, les femmes au foyer, les chômeurs, les personnes en incapacité de travailler sont-elles considérées et se considèrent-elles comme ayant un emploi, une « utilité sociale » ? Quelles places ont-elles dans notre société ? Pas de travail = pas d'emploi ?

- Le travail et ses conditions. En raison du grand nombre d'habitants qui nous sollicitent quotidiennement sur des questions liées aux difficultés sur leurs postes, leurs relations aux



équipes, leurs missions, horaires, déplacements... nous avons souhaité interroger les Romains sur leur quotidien qu'ils soient employés ou non.

Questions posées aux Romains :

- *Qu'est-ce pour vous le travail ?*
- *Que feriez-vous si vous aviez un revenu tous les mois ?*
- *Quel serait le revenu minimum pour vous ? Quel impact a le travail sur votre vie quotidienne ?*
- *Le travail à la maison qu'en pensez-vous ?*
- *Pourquoi venir à la maison de quartier pour parler de l'emploi ? Vers qui vous tournez vous en cas de problèmes avec les employeurs ? Connaissez-vous vos droits ? Quel serait l'emploi de vos rêves ?*

4- Lien social et discrimination : 2 tables de quartier

Sur le lien social, cette table a été conduite par les 3 maisons de quartiers, elle a réuni une quarantaine de personnes. La rencontre sur les discriminations était portée par la maison citoyenne Noël Guichard avec une quinzaine de participants. Par la suite, nous ferons le choix de concilier ces deux thématiques, le lien social étant un outil de lutte contre les discriminations.

Les Romains se déplacent peu d'un quartier à l'autre. Les liens entre les habitants sont difficiles, parfois méfiants. Pourtant nous avons pu apercevoir une méconnaissance des quartiers et un sentiment de cloisonnement. Le chemin entre les Romains et leurs quartiers existent bien, et qu'il fallait peut-être juste le motiver, l'identifier, le connaître. L'isolement des personnes est de plus en plus prononcé en particulier compte tenu de l'évolution de la population (personnes âgées et familles monoparentales en hausse). L'affirmation de l'égalité et du principe de non-discrimination, constituent l'un des fondements de la démocratie et une valeur forte de nos maisons de quartiers. Face à l'augmentation des inégalités, des difficultés sociales et de la pauvreté, les habitants nous confient ressentir une augmentation de l'individualisme, des préjugés et des discriminations dans leur ensemble.

Afin d'échanger sur la question, nous avons créé un temps de rencontre et de discussion entre les Romains. En effet, le lien social, n'est-il pas à ce jour, un des premiers outils de lutte contre les discriminations ?

Questions posées aux Romains :

- *Que dit-on de Romains ? Qu'est-ce qui nous sépare à Romains ?*
- *Qu'est-ce qui peut nous permettre d'être fier de Romains ?*
- *Pourquoi aller dans un autre quartier ?*
- *Avez-vous des amis dans d'autres quartiers ? Y allez-vous souvent ?*

- *Pourquoi les gens ont peur de la différence ?*
- *Pourquoi racisme = religion = foulard ?*
- *Comment peut-on lutter contre les préjugés et la peur de l'autre ?*
- *Qu'est-ce que c'est un préjugé ?*
- *Quel rôle peut prendre la maison de quartier pour lutter contre les discriminations ?*
- *Êtes-vous victimes de discriminations ? Quelles sont les causes ?*
- *Qui est principalement touché ?*

5- Mobilité : Cette table fut menée par les 3 maisons de quartiers et fut organisée, un jour de marché à la maison citoyenne Noël Guichard. Une quarantaine de personnes ont participé à ce temps fort.

Les Romains se déplacent peu d'un quartier à l'autre. Nous avons pu apercevoir une méconnaissance des quartiers et un sentiment de cloisonnement fort pour certains. Nous avons ainsi choisi de discuter avec les habitants de la mobilité physique et psychologique, qui peut freiner la rencontre et le lien social entre les différents quartiers.

Questions posées aux Romanais :

- *Comment vous déplacez vous ?*
- *Où vous déplacez vous ?*
- *Comment faites-vous pour partir loin ?*
- *Sortez-vous le soir ? Accompagné ? Seul ?*
- *Mobilité et emploi ?*
- *Quels déplacements faites-vous entre les quartiers ? Le centre-ville ? Pourquoi ?*

- 6- Habiter :** Portée par la maison de quartier Saint Nicolas, réalisé en frontière entre le quartier Est et le Centre-ancien. Organisée devant la CAF entre 12h00 et 14h00, nous avons recueilli la parole d'une dizaine de participants.

L'habitat fait partie de nos besoins essentiels. Habiter est une part importante des budgets sur laquelle nous pouvons peu influencer (à l'exception des économies possibles sur les flux d'énergie). Avec la faiblesse des revenus moyens des Romanais, de plus en plus de personnes se retrouvent en grande difficulté pour payer ces charges. Logements insalubres, problèmes de charges ou de relations complexes avec les bailleurs, le voisinage, ainsi que la mixité et les rythmes de vie différents accroissent les difficultés du vivre ensemble. Deux des trois quartiers sont classés « prioritaires ». Beaucoup d'usagers de nos associations vivent dans des logements à loyer modéré.



Question posées aux Romanais :

- *Comment vivez-vous votre logement ?*
- *Est-ce que vous vous sentez bien chez vous ?*
- *Quel est l'habitat idéal pour vous ?*
- *Combien de logement avez-vous eu dans votre vie ?*
- *Que pensez-vous du logement social ?*
- *Avez-vous des soucis pour trouver un garant ?*
- *Connaissez-vous les droits et devoirs des locataires ?*

- 7- Numérique :** Cette table de quartier a été portée par la maison citoyenne Noël Guichard et s'est réuni devant Fanal, où une quinzaine de personnes étaient présentes.

En 2016, il est devenu banal d'être ici et ailleurs, notre société est de plus en plus connectée et dépendante des outils informatiques. L'information nous arrive en continu, de toute part, si bien que tout est disponible en un clic sur la toile. Mais nous entendons aussi parler des dangers du numérique pour les enfants, de l'impact social qu'il peut avoir sur les adolescents, de l'utilisation intensive des réseaux sociaux ou encore de la fracture numérique.

Notre société serait de plus en plus cliver entre, d'une part les individus qui sont, ou se sentent, bien intégrés à la « société de l'information » et qui ont les connaissances nécessaires pour la suivre et, d'autre part ceux qui sont, ou se sentent, exclus de cette société, pour des raisons financières, générationnelles, ou idéologiques. Quoi qu'il en soit, des inégalités se creusent dans l'accès aux droits.

Les maisons de quartiers observent et vivent cette société en changement et nous souhaitons connaître et comprendre ce que vivent celles et ceux qui se situent sur la limite, qui tentent de la franchir ou au contraire d'éviter leur expulsion.

Questions posées aux habitants :

- *Le numérique qu'est-ce que c'est ?*
- *Avez-vous un téléphone ?*

- *Comment utilisez-vous internet ?*
- *Combien d'appareils numériques avez-vous ?*
- *Quels effets ont les écrans sur la vie collective ?*
- *Internet est-il un outil de démocratie ?*
- *Quel rôle joue les réseaux sociaux dans votre vie ?*
- *Comment abordez-vous le numérique avec vos enfants ?*
- *Quel rôle a l'ordinateur dans votre vie ?*

8- Transmission éducative : Cette table fut portée par les 3 maisons de quartiers et a réuni au parc François Mitterrand une vingtaine de personnes.

Il est fréquent de confondre aujourd'hui, éducation et instruction. L'instruction, c'est l'acquisition de connaissances grâce à l'enseignement. L'éducation, c'est le développement de la capacité à être soi tout en étant avec les autres, à ménager ses relations avec eux, à participer à la vie sociale, à intérioriser la culture commune. La place et le rôle donné à l'instruction dans notre société est de plus en plus prégnante. Mais nous



oublions souvent que le savoir et l'apprentissage ne passe pas uniquement par l'instruction. L'éducation populaire en est la preuve. La construction d'une pensée citoyenne peut être motivée par l'instruction civique, mais elle passe aussi par l'expérience personnelle, les relations sociales...

Il est certain qu'aujourd'hui l'école s'inscrit dans le parcours de vie des citoyens et les maisons de quartiers ont souhaité connaître l'opinion et les attentes que les Romains portaient sur l'éducation dans sa globalité.

Questions posées aux habitants :

- *A quoi sert l'éducation ? Comment la définissez-vous ?*
- *Comment nous éduquons nous ? Et pourquoi ?*
- *L'éducation ce n'est que pour les enfants ?*
- *Le système éducatif qu'en pensez-vous ?*
- *L'éducation populaire, qu'est-ce que c'est pour vous ?*

9- Transmission culturelle : Portée par les 3 maisons de quartiers, et organisée devant la Cité de la Musique, cette rencontre a rassemblée une trentaine de personnes.

L'histoire de Romans en dit long sur l'importance que les Romains ont longtemps donnée à leur ville.

Il est important pour les maisons de quartiers d'aborder la question de la culture qu'elle développe tout au long de l'année sous différentes formes.

Notre histoire, notre terroir, comment les rendre lisibles, visibles ? Quid du patrimoine bâti, riche à Romans, du patrimoine naturel tout aussi important avec l'Isère qui traverse la ville....

Questions posées aux Romains :

- *C'est quoi la culture pour vous ? En quoi ça consiste ?*
- *La culture pourquoi faire ?*
- *Est-ce que tout le monde y a accès ?*
- *Où allez-vous pour vous cultiver ? Que faites-vous ?*
- *Comment abordez-vous la culture avec vos enfants ?*

2.3 – D’autres outils de recueils

En parallèle aux tables de quartiers et en lien avec la thématique qui allait être abordé dans le mois sur l’espace public, les maisons de quartiers ont mené chacune à leur manière des enquêtes, auprès des habitants pour recueillir leurs réflexions et attentes sur le sujet.

Ainsi des porteurs de paroles, des questionnaires auprès de différents groupes (ASL, jeunesse, parents...) ou encore des matinées de décoration avec les habitants pour diffuser encore plus largement l’information aux Romains.

3 temps de débats ont été menés lors des Assemblées Générales sur les 3 valeurs fondatrices des centres sociaux :

- Dignité humaine, le 30 mars, Saint Nicolas, 90 personnes,
- Solidarité, le 1 avril, Monnaie, 60 personnes,
- Démocratie, le 2 avril, les Ors, 60 personnes

Les accueils et l’identité des maisons de quartiers (cf. annexe)

- ✓ Un questionnaire a été administré à 136 Romains sur ce que nous sommes, ce que nous y trouvons, sur les attentes... (restitution le 7/6)
- ✓ Une observation des 3 accueils des Maisons a été menée (restitution le 7/6)

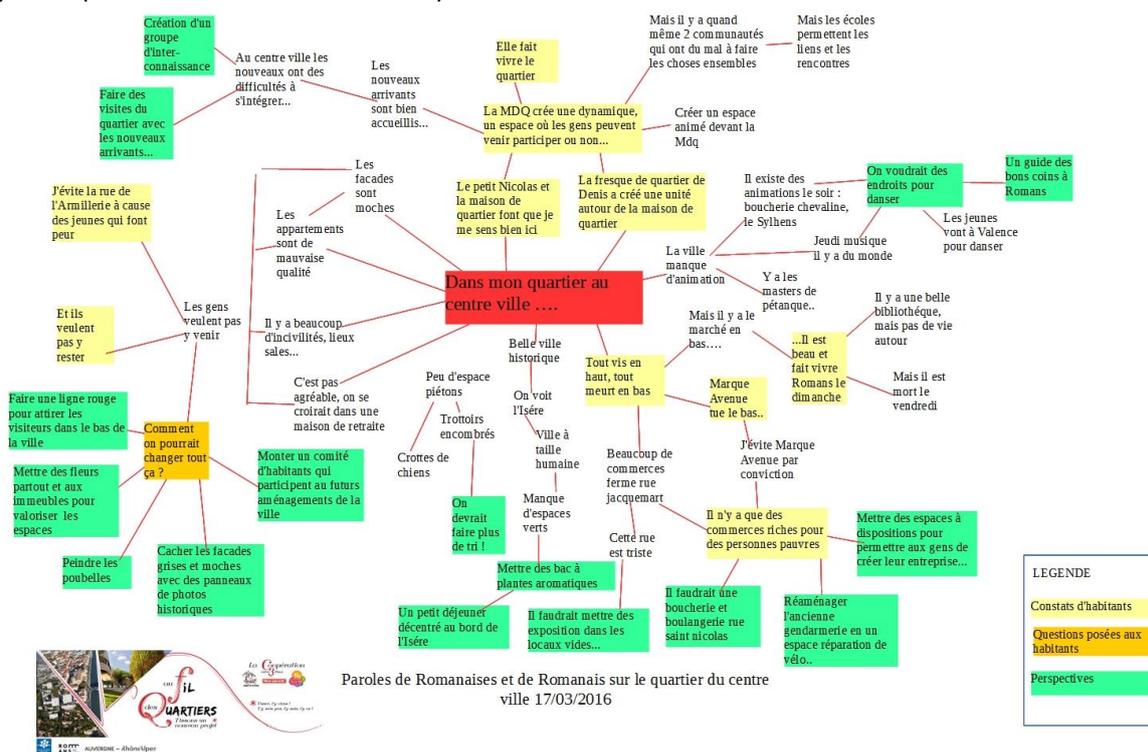
Enfin, une étude a été réalisée sur l’intégration de la démarche du *Développement Durable* dans nos associations et sur nos opérations. (cf. annexe)

ETAPE 3 : Appropriation et analyses

Une diffusion large :

Afin de permettre au plus grand nombre d’avoir connaissance des avancées de ce projet, nous avons mis à disposition du public l’ensemble des informations récoltées (statistiques, données chaudes et produits des échanges...) tout au long de l’année dans les accueils de nos 3 maisons de quartiers.

Pour chaque table de quartier, nous avons établi des **cartes mentales** retraçant l’ensemble des échanges de la rencontre. Nous avons partagé toutes les cartes mentales avec les 3 conseils d’administration de mai à juillet. (cf. annexes – cartes mentales).



Le temps de l'analyse par quartier et pour le projet commun :

Entre juillet et août, nous avons procédé à la mise en commun de l'ensemble des informations récoltées afin de les analyser et les synthétiser. Ce travail a été mené pour chaque association et pour le projet commun.

Pour chaque table de quartier nous avons réalisé une frise qui met en relation : les statistiques, les constats des habitants, les faits et nous avons émis des objectifs opérationnels pour les maisons et des objectifs pour notre projet commun. (cf. annexes – frise d'analyse)

ETAPE 4 : Partager et définir ensemble

Les orientations de chaque conseil d'administration

Les documents de synthèse par thématique et par maison ont été présentés en septembre dans chaque conseil d'administration élargi pour permettre d'échanger et positionner les orientations thématiques qui leur apparaissent comme prioritaire pour le quartier et leur maison de quartier.

Ainsi, les 3 conseils d'administration ont validé le socle commun d'existence et chaque conseil d'administration a défini des objectifs qui seront les axes majeurs de leur propre projet centre social.

Pour chaque axe, des objectifs opérationnels et des actions ont été établis en cohérence avec les diagnostics et les idées émises par les habitants.

Le partage et l'orientation du projet commun

Une matinée de priorisation sur le projet commun avec les Romains à la cité de la musique (cf. annexe) s'est déroulée le samedi 1^{er} octobre réunissant une centaine de personnes adhérents, habitants, administrateurs et professionnels des maisons.

Cette rencontre avait pour vocation d'échanger sur l'intérêt d'être ensemble et mener des actions à l'échelle de la ville. Les participants se sont ainsi répartis sur 8 thématiques. Ils ont pu exprimer les motivations, les plus-values pour nos 3 associations, pour le territoire de travailler en commun sur un thème. Chaque groupe a identifié 2 ou 3 priorités à travailler ensemble.

Enfin un dernier temps d'échange a permis de partager les priorités de chaque groupe. Et un vote de tendance a permis de prioriser pré-dessinant le futur projet commun des maisons de quartiers.



Cette matinée fut ponctuée d'éclats de rires, grâce au caricaturiste Cled'12 qui suivait les échanges et présentations.



ETAPE 5 : Valider

Les 3 conseils d'administration ont validé les axes, objectifs opérationnels et actions lors de chacune de leurs séances de septembre à novembre. Ils ont chacun validé leur projet d'agrément centre social en novembre 2016 ainsi que l'orientation commune avec le partage de la vision et socle d'existence présentés au début de ce document.

L'inter-CA du 10 novembre a regroupé les 3 conseils d'administration autour du projet commun. Cette rencontre a permis de :

- partager le projet de chaque association
- débattre, se positionner et orienter le travail commun
- définir les étapes à venir

Tout le long de l'année 2016, les 3 centres sociaux ont fait état de l'avancée de leurs projets à la Ville, la CAF de la Drôme et la Fédération des centres sociaux de la Drôme.

Le comité de pré-validation du 5 décembre 2016 réunissant la Ville, la CAF de la Drôme, la Fédération des centres sociaux de la Drôme et les 3 centres sociaux de Romans a permis de partager l'ensemble des 3 projets d'agrément ainsi que celui du projet commun de coopération territoriale.





Maison de quartier des ORS



PARTIE I

Chapitre 3 – Diagnostic Ville

La ville de Romans est souvent qualifiée de ville « à taille humaine » avec ses 33000 habitants. Longée par l'Isère, cette commune a longtemps su tirer profit de la rivière, permettant le commerce et l'industrialisation de la ville. L'industrie de la chaussure, qui remplaça à Romans-sur-Isère les draperies, prit son essor à la fin du 19ème siècle. L'histoire économique contemporaine de la ville est liée à celle de l'industrie de la chaussure et du cuir. Malgré sa longue tradition manufacturière dans les métiers de la tannerie et de la chaussure et ses grandes griffes, la ville ne résista pas à la crise des années 80. Quelques grands noms de la chaussure ont pourtant fait la réputation de la ville : on peut en particulier citer les entreprises JOURDAN, KELIAN...

À ce jour, si Romans attire encore touristes et clients, c'est plus pour la présence de Marques Avenue, qui réunit des commerces de vêtements et chaussures de marques connues, que pour des magasins d'ateliers, car la ville et la région ont largement souffert des délocalisations de la production et de la fermeture des entreprises phares. Cependant, des initiatives locales ou des innovations sociales montrent que les techniques locales et les savoirs faire, ne sont pas complètement perdus (Pôle Sud Archer, Made in Romans, Romans Cuir, la plate-forme pour jeunes créateurs Le Soulier français,...). Toutefois la chute de l'industrie de la chaussure a entraîné une forte perte d'emploi sur la commune, générant de la précarité et la dégradation des situations économiques des habitants.

Ainsi aujourd'hui, deux quartiers sont classés en politique de la ville : Le centre-ancien et le quartier de la Monnaie à l'Est. 3 maisons de quartiers investissent 3 quartiers et leurs actions territoriales permettent d'agir pour l'ensemble.

Pour construire un projet de renouvellement commun, la première étape était la réalisation d'un diagnostic territorial, que nous avons présenté aux habitants en février, afin qu'ils prennent connaissance des données globales du territoire Romanais. Celles-ci ont été présentées, suivies de données plus spécifiques à certaines thématiques : la migration sur le territoire, la composition des familles, les revenus et niveau de vie, emploi et précarité, le cadre de vie et le logement, la mobilité, l'alimentation, l'économie de partage et l'offre culturelle.

Au regard de ces données, les habitants nous ont ensuite confié les besoins, attentes et projets qu'ils souhaitaient mettre en place sur le territoire et sur leur périmètre d'action.

Données générales

Population Romane : 33 632

Taux de Chômage : 13,4 % (10,6 % en France)

Nombre d'allocataires CAF : 52 % de la population (48 % en Drôme)

Indice de Pauvreté : 21,1 % (14,2 % en France)

Revenu médian : 1426 net par mois (soit 1720 euros par an). En France le revenu médian est de 1712 euros par mois.



1. Migration résidentielle

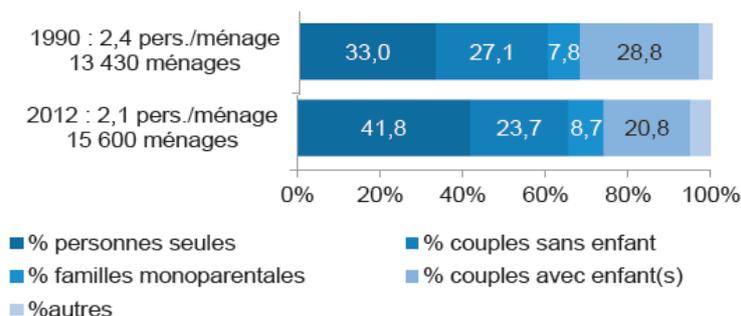
La population romanaise augmente très légèrement : essentiellement grâce à un solde naturel positif et le solde migratoire est négatif depuis une quarantaine d'années.

- 2 100 personnes s'installent tous les ans à Romans-sur-Isère. La quasi-totalité d'entre elles est âgée de moins de 45 ans.
- Plus de la moitié des enfants de moins de 6 ans sont arrivés récemment sur la commune.
- 40% des mouvements migratoires se fait dans des petits logements, quasi exclusivement dans le parc locatif privé.

Les maisons de quartiers jouent un rôle essentiel dans l'intégration des nouveaux Romains dans la Ville.

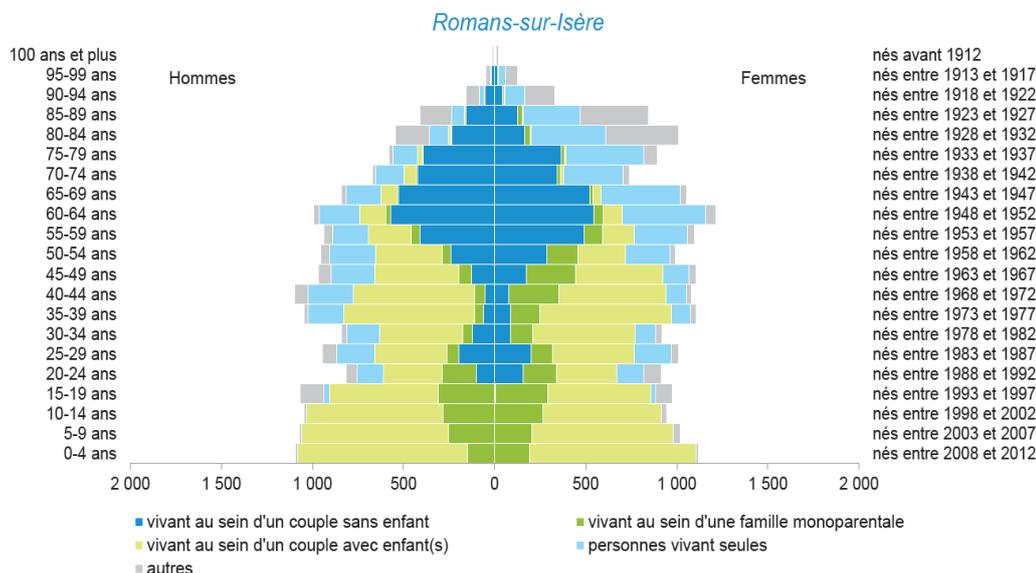
2. Composition des familles et des ménages sur le territoire Romains (source CAF Drôme)

- La taille moyenne des ménages tend à diminuer.
- La progression du nombre de ménages Romains s'est quasi exclusivement opérée par une augmentation marquée du nombre de ménages de personnes seules aux dépens des autres types de ménages, notamment des couples avec enfants.
- En 2012, au regard de la moyenne nationale, les personnes vivant seules et les familles monoparentales sont surreprésentées à la différence des autres types de ménages.
- Au cours des dernières années, on constate une progression importante du nombre de familles monoparentales.
- Comme nous le montre la pyramide des âges, Romans n'échappe pas au vieillissement de la population, d'ici à 2020, une personne sur 3 aura plus de 60 ans.



La pyramide des âges de la population des ménages selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2012

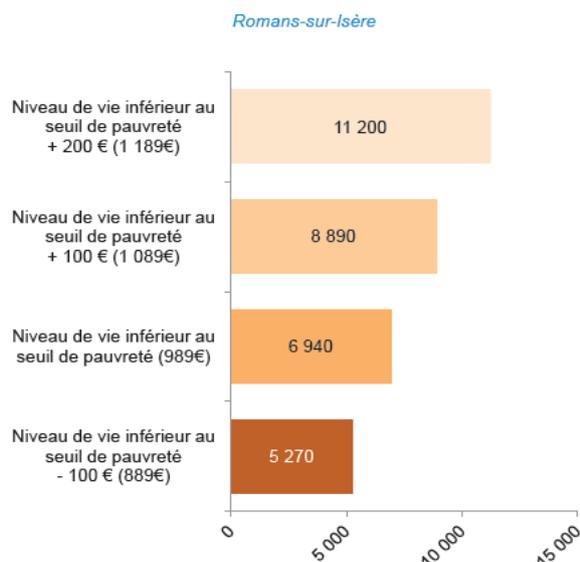


	Romans-sur-Isère					
	RP 2012	2017	Projections Compas			
	2022	2027	2032	2037		
60-74 ans	5 526	6 070	6 020	5 680	5 570	5 520
75-84 ans	2 682	2 650	2 960	3 650	3 800	3 550
85 ans et plus	1 328	1 560	1 760	1 790	2 100	2 530
Total des 60 ans et plus	9 536	10 280	10 740	11 120	11 470	11 600
Ratio aidants/aidés	3,2	2,5	2,1	2,1	1,7	1,2

3. Revenus de la population et niveau de vie (source CAF Drôme)

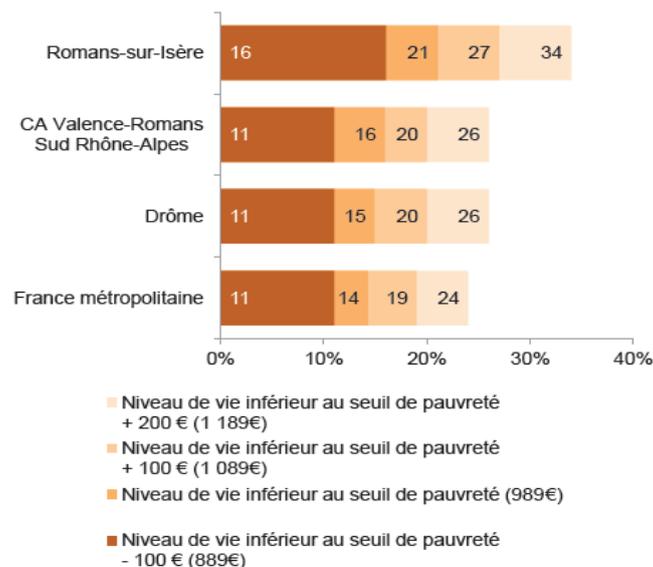
Les effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



La répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2012 & estimations ©Compas



- 17% de la population romanaise fait partie des classes aisées.
- Plus d'un tiers appartient aux classes à faible niveau de vie. Ces dernières se concentrent sur le centre de la commune et le quartier de la Monnaie.
- **21% des Romains vivent sous le seuil de pauvreté**, ils sont 13% à avoir un niveau de vie légèrement supérieur. Ainsi environ 6 900 Romains disposent de moins 1 000 € par mois, et 11 200 de moins de 1 200 € par mois.
- Une famille monoparentale sur trois, vit sous le seuil de pauvreté. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale.
- Romans est une ville où le niveau de vie des habitants est plus faible que dans la moyenne Drôme ou Agglomération Romans-Valence. Quel que soit le type de ménage, le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale.
- Revenu médian inférieur à la moyenne française : 1426 euros net par mois contre 1712 euros e France
- Parmi les 6 900 personnes concernées, 4 700 vivent dans une famille avec enfant.
- Un fort taux de Romains vit avec l'allocation pour le logement de la CAF



4. Emploi et précarité

La ville de Romans a un taux de chômage (13,6%) supérieur à la moyenne du département (11,6%)

- Taux d'actifs inférieur à la moyenne française : 48% contre 59.4% dans la Drôme
- Taux de cadres sur Romans est inférieur à la moyenne française
- 17% d'allocataire du RSA (13% dans la Drôme)
- Population inactive importante sur Romans (38.6% contre 29% dans la Drôme)
- Le chômage touche les familles monoparentales et les personnes isolées
- Quelle que soit la génération, les Romanais sont plus souvent exposés à la précarité économique qu'ailleurs.
- Aussi, les jeunes adultes sont plus exposés que leurs aînés.
- Les écarts existants au début des années 2000 se sont maintenus au cours de la décennie.



Malgré une croissance économique faible, le bassin Romanais devient de plus en plus attractif. Depuis quelques années, certains entrepreneurs militants du développement local, lancent le « Made in Romans ». Ces entreprises s'appuient sur les savoir-faire passés de la ville (l'industrie du cuir et de la chaussure) pour développer une gamme de produits de qualité, réalisés localement et permettant de relancer petit à petit l'industrie de la chaussure et de la création textile sur le territoire. Cette dynamique lancée depuis quelques années porte ses fruits aujourd'hui et attire de nouvelles entreprises sur le bassin Romanais. Enfin, les associations locales portent les valeurs de développement local et de l'économie sociale et solidaire (ESS) telle que *L'accorderie* (échange de service), *le SEL* (système d'échange local), *CLLAJ Tipi* (aide aux travaux d'habitat)....

La ville a un patrimoine associatif riche qui tend à se développer depuis quelques années mais qui n'est pas fédéré. L'ESS représente aujourd'hui 14,1 % des emplois, un des plus fort taux de Rhône Alpes (Annonay en tête de 15 % comprenant l'emploi Associatif).



Romans est un bastion de l'économie sociale et solidaire. La ville a porté les débuts du syndicalisme, du crédit mutuel et de nombreuses associations travaillent aujourd'hui dans ce secteur, créant ainsi un fort bassin de bénévoles et d'emploi autour de l'ESS tel que le PTCE pôle Sud, dont font parties les maisons de quartiers de Romans. Chaque maison, acteur économique, développe l'achat groupé auprès de producteurs locaux, des trocs de fringues ou encore des actions de réparation ou de collecte d'objets qui ne fonctionnent plus mais qui peuvent trouver une nouvelle utilité (café réparation).



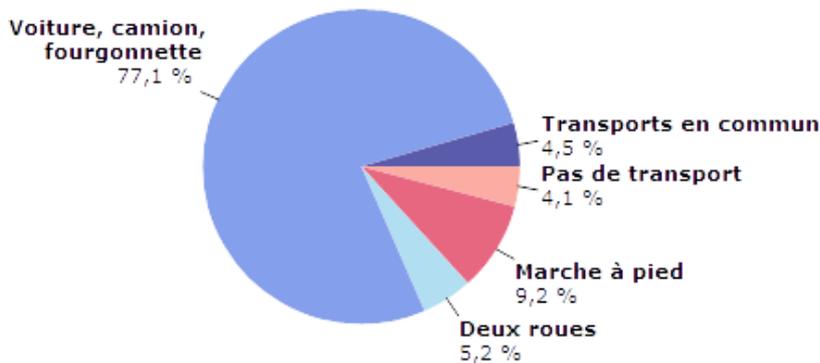
Les maisons de quartiers ont aussi développé un partenariat important avec les associations telles que le *SEL* (système d'échange local), ou encore *la Ressourcerie verte* qui nous a permis de créer un outil de rencontre dans l'espace public (l'Agora), construit uniquement en bois de récupération.

5. La mobilité sur le territoire Valence Romans

Situé dans la région Rhône Alpes Auvergne, à l'intersection du sillon Alpin et de la Vallée du Rhône, le territoire de Valence Romans a un emplacement favorable pour le développement du vélo. Le déplacement est un axe fort du département, rendu dynamique par la présence de pôles économiques et industriels ainsi que de deux pôles urbains importants (Valence et Romans). Sa situation est un véritable point de passage et permet d'apprécier une offre riche en termes d'infrastructures de transports : voie ferrée, Citéa, piste cyclables des berges de l'Isère, gare TGV, A49, A7...

Je ne vais pas aux Ors, je n'ai pas de raison d'y aller...

Malgré l'offre de moyens de transports collectifs et doux (bus, vélo, train), le moyen de mobilité de prédilection sur Romans reste la voiture. Les transports en commun sont peu pratiqués sur la commune et ne conviennent pas réellement aux besoins des habitants.



Le réseau BUS manque de liaisons transversales, pour simplifier les transports d'un bout à l'autre de la ville, malgré la présence du Bus à la demande, pas suffisamment connu, développé ou praticable. Pour les Romains, les liaisons entre les quartiers se font difficilement et ne sont pas naturelles.

(Données INSEE 2014)

Depuis 2010, le territoire (Valence Romans) s'est doté d'une autorité organisatrice des transports et de la mobilité : Valence-Romans Déplacements, qui met tout en œuvre pour faciliter les déplacements de toute nature sur son territoire.



Bus, car, vélo, covoiturage ... autant de solutions proposées en faveur des déplacements alternatifs à la voiture. Ainsi un diagnostic de l'état du réseau a été réalisé sur le territoire, permettant la mise en place d'objectifs et d'actions concrètes pour permettre l'amélioration de l'utilisation du réseau et le développement

de nouvelles pratiques de déplacements.

Plusieurs contraintes d'aménagements ont ainsi été relevées :

- des aménagements cyclables existants discontinus, de densités inégales et manquantes de lisibilité globale
- des coupures urbaines difficiles à franchir par les cyclistes (voies ferrées, axes routiers à fort trafic, fleuves...)
- des points noirs à sécuriser
- des zones d'urbanisations futures à prendre en compte

Parfois il vaut mieux marcher que d'attendre le bus

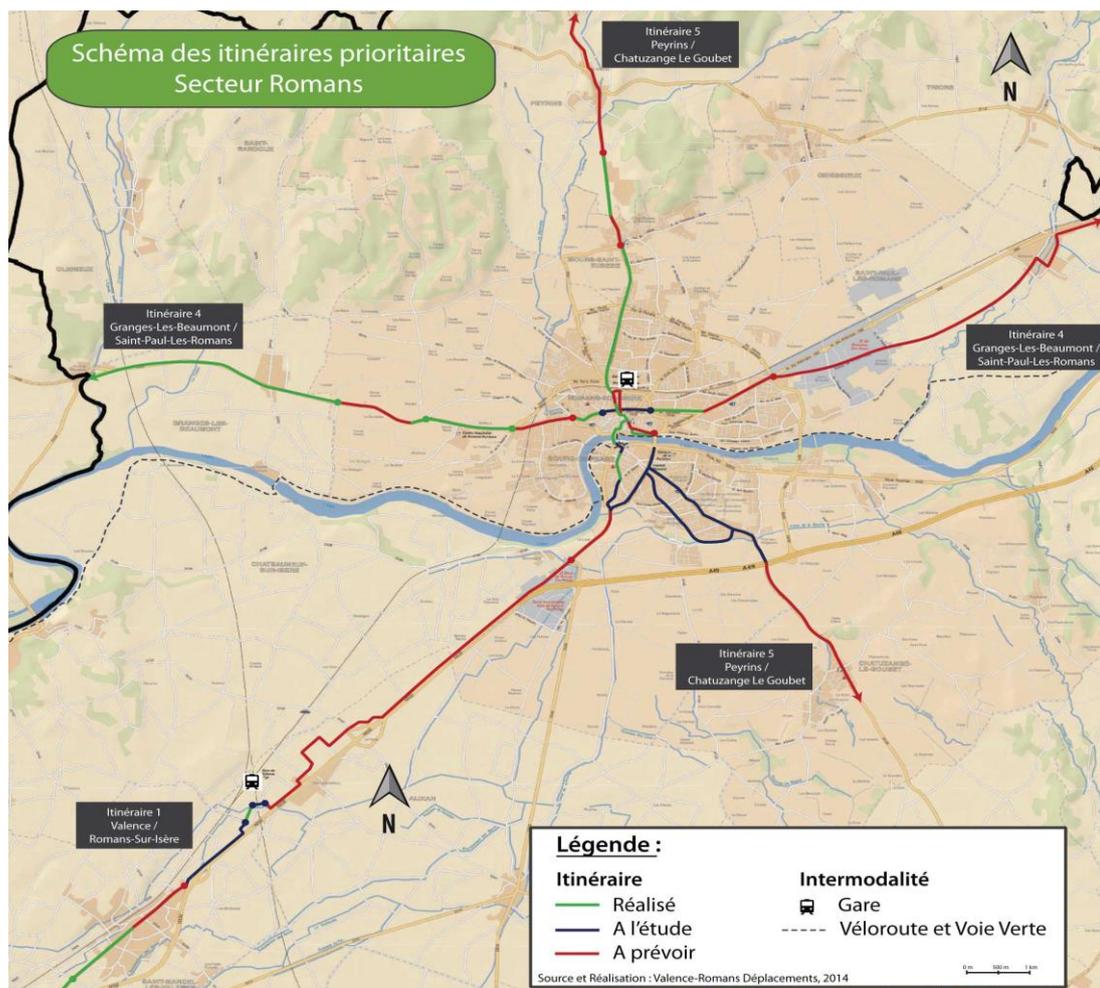
Afin de développer le mode de transport doux, Valence Romans Déplacement a développé de nombreuses démarches en faveur du vélo sur le territoire :

- Les communes de Romans, Bourg les Valence et Bourg de Péage ont un schéma directeur cyclable visant à assurer l'homogénéité des aménagements réalisés à une échelle intercommunale.
- Le Schéma Directeur Cyclable de Romans a été élaboré en 2001 (mis à jour en 2006).
- Le Schéma Directeur Cyclable de Bourg Les Valence a été élaboré en 2006 (en cours de mise à jour)

L'agence Valence Romans Déplacements a pris en compte l'ensemble de ces documents réalisés pour élaborer un schéma directeur cyclable cohérent à l'échelle du territoire.

Les maisons de quartiers ont mis en place depuis plus de 4 années en lien avec une association du territoire *À pince et à vélo*, des actions d'aides à l'utilisation du vélo sur la ville de Romans – action complémentaire à VRD :

- une école du vélo
- des espaces de réparation de vélo sur chaque maison de quartier
- des prêts de vélos et de vélos électriques dans le cadre de la recherche d'emploi
- des sorties à vélo organisées afin de faire découvrir le réseau cyclable aux habitants

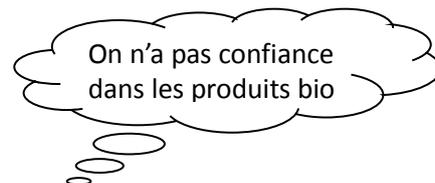


6. L'Alimentation

L'alimentation est un des piliers de la société et face à l'augmentation des scandales sanitaires et à l'augmentation de la mal bouffe chez les plus jeunes, il était important de réaliser un état des lieux sur le sujet :

Au regard des données, nous constatons que :

- Les Romains, sont encore éloignés d'une nourriture saine et biologique.
- Le gaspillage alimentaire reste important



- 30 % des jeunes ont un comportement alimentaire mauvais pour leur santé
- Forte augmentation du surpoids des Français ces 10 dernières années : 39 % des hommes et 24% des femmes de plus de 18 ans sont en situation de surpoids.
- 19 % du temps consacré aux repas est passé devant la TV

On aime bien manger le soir devant la TV



Ainsi à Romans une attention particulière est portée par les maisons de quartiers sur la question de l'alimentation.

- 4 jardins partagés permettent aux adhérents des maisons de quartiers de cultiver une parcelle.
- Les maisons de quartiers travaillent aujourd'hui avec les producteurs locaux (et bio), pour l'approvisionnement des denrées alimentaires (gouters, sorties, apéritifs...)
- Toute l'année de nombreuses actions sont mises en place autour de l'alimentation, dans les maisons : visites des producteurs locaux, expositions sur le travail agricole et le circuit court...
- Chaque maison développe aujourd'hui la vente de paniers de producteurs locaux grâce au partenariat de la maison de quartier St Nicolas et Graine de cocagne,
- La Petite Coopé à la maison de quartier Saint Nicolas, propose la vente ou l'échange de TIC TAC, et de plats réalisés par les bénévoles et des produits locaux. Tous les Romains peuvent en profiter.

7. Le cadre de vie et l'habitat

L'habitat fait partie de nos besoins essentiels. Habiter est une part importante du budget familial sur lequel nous pouvons peu influencer (à l'exception des économies possibles sur les flux d'énergie). Or, avec la faiblesse des revenus moyens des Romains, de plus en plus de personnes se retrouvent en grande difficulté pour payer ses charges. Ainsi, parmi les 4 secteurs que comporte la ville de Romans, nous pouvons constater :

- 2 quartiers « prioritaires » sur Romans (Est et centre) dont un ayant bénéficié de l'ANRU 1
- Un fort parc locatif à vocation sociale à l'Est et au centre-ville
- Une demande de logement de plus en plus importante face aux changements des conditions de vie (augmentation des familles monoparentales, des personnes âgées seules...). Entre 70 et 110 logements doivent être créés pour permettre le logement de ces nouveaux ménages.
- Un parc d'habitats anciens sur la ville 80% des logements ont été construits avant 1990 et 20% encore avant 1946
- Nombreux logements insalubres et délabrés liés à des propriétaires privés dans le centre ancien
- Insalubrité qui génère des problèmes de santé chez les enfants
- Beaucoup d'usagers vivent dans des logements à loyer modéré
- Une fuite des propriétaires du centre-ville

Il y a beaucoup de logements en mauvais état à Romans

On ne connaît pas nos droits en tant que locataires

- La mixité et les rythmes de vie différents accroissent les difficultés du vivre ensemble.
- Des problèmes de charges ou de relations complexes avec les bailleurs, le voisinage,



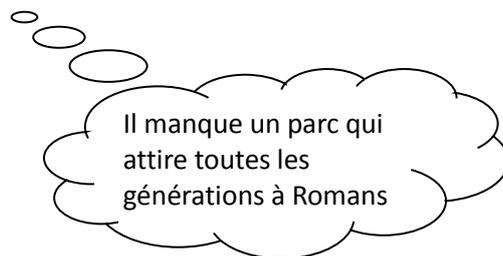
Mais au-delà du logement, habiter c'est aussi le cadre de vie et les relations entre les habitants. Animer la vie des quartiers est une fonction fondamentale des maisons de quartiers. Elles favorisent les rencontres entre les habitants agissant comme outil de cohésion sociale. Elles sont associées à des éléments d'aménagement de quartier (le lavoir, ANRU Monnaie).

Nous constatons qu'il existe encore peu de mixité entre les quartiers. Les Romains se plaignent souvent d'un manque de vie sociale sur le centre-ville, et il existe aujourd'hui peu d'espaces aménagés pour permettre le rassemblement de différentes générations.

La ville dispose aussi de nombreuses richesses qu'il est important de mettre en avant :



- Une vie associative riche qui pourrait faire vivre les quartiers, et d'une vie associative micro-locale importante.
- Une forte mixité sociale et/ou culturelle
- une population multigénérationnelle
- 2 marchés un au centre-ville l'autre sur le Quartier EST
- 11 écoles maternelles, 10 écoles élémentaires et 1 primaire
- 4 collèges, un lycée général, 2 lycées techniques
- 5 équipements de proximité et 5 sportifs : médiathèque, ludothèque, 2 gymnases, piscine,....
- 4 jardins partagés



8. L'offre culturelle Romane

Le territoire romain possède une forte diversité culturelle avec :

- 2 théâtres,
- 2 salles de spectacles
- 2 médiathèques,
- 2 cinémas
- la cité de la musique, un conservatoire, la cordonnerie,...

Quand on voit un spectacle ensemble, après on peut échanger, partager... en discuter

Il n'existe plus de politique d'accessibilité culturelle sur la commune depuis 2013. Le territoire est sinistré et l'offre culturelle est peu abordable financièrement.

Ainsi, les maisons de quartiers cherchent à rendre cette offre culturelle abordable, en proposant notamment le Passeport Culture, présent maintenant sur l'ensemble du territoire Romanais. Elles s'appuient sur la diversité culturelle de ses habitants.

Soirée d'ouverture du passeport culture avec un spectacle de la comédie de Valence à la MCNG

